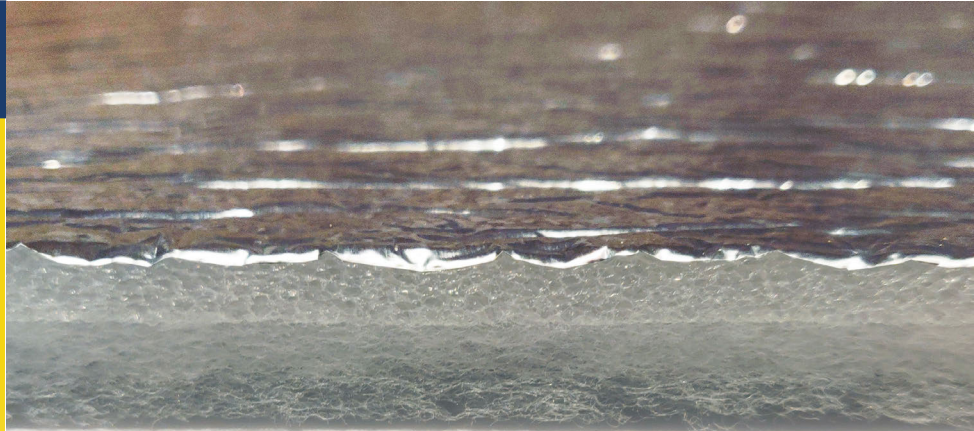


ACOUSTIC ABRIFIBER 9 mm

*Isolation acoustique du sol,
composée de trois couches*



Cet isolant de sol atteint un indice d'amélioration acoustique de 36 dB avec du béton mousse comme couche de remplissage et de 33 dB avec une couche de remplissage à base d'EPS.



L'Acoustic Abrifiber est une isolation acoustique du sol composée de trois couches.

La couche supérieure est une couche en aluminium avec des impressions. Cette couche imprimée est la couche supérieure, qui reste visible après le placement.

La 2^e couche est une couche en mousse de polyéthylène d'une épaisseur de 5 mm et d'une densité de 35 kg/m³ suivie d'une couche de feutre acoustique d'une épaisseur de 4 mm.

Le complexe acoustique comprend un chevauchement de 100 mm placé de manière chevauchée aux jointures.

L'Acoustic ABRIFIBER 9 mm répond à la norme NBN S01-400-1 pour immeubles d'habitation.

Pose

- La chape est placée de façon flottante sur l'isolation des bruits d'impact.
- La chape et la couche de remplissage répondent aux rapports DE 631xB445 - AC6904 & AC6905 du CSTC.
- Le résultat de l'isolation des bruits d'impact dépend surtout de la qualité de son placement. L'Acoustic ABRIFIBER doit toujours être placé avec un chevauchement de 100 mm.
- L'Acoustic ABRIFIBER est placé à plat sur la couche de remplissage. Une attention particulière doit être accordée à l'exécution de certaines finitions, comme les zones où des canalisations verticales traversent le plancher, les ouvertures de porte, les coins et angles. Recommandation : aussi utiliser un ruban étanche à la vapeur pour éviter des ponts acoustiques.
- L'Acoustic ABRIFIBER ne peut pas remonter sur le mur. Une isolation périphérique doit toujours être posée entre la chape et le mur ou contre tout autre raccord vertical avec le plancher (passage de canalisations). Nous proposons des bandes périphériques de 2 x 2 mm (blanc-vert) sans encoches pour le placement idéal contre le mur, les coins et les angles. Lors de la pose, cette isolation doit toujours dépasser de minimum 20 mm le niveau de la finition définitive du plancher. Lorsque la chape a été coulée et que le revêtement de sol a été posé, l'isolation excédentaire peut être coupée et les bords peuvent faire l'objet d'une finition (placement des plinthes).
- Un joint élastique doit être posé avant la pose des plinthes.

ACOUSTIC ABRIFIBER 9 mm

*Isolation acoustique du sol,
composée de trois couches*

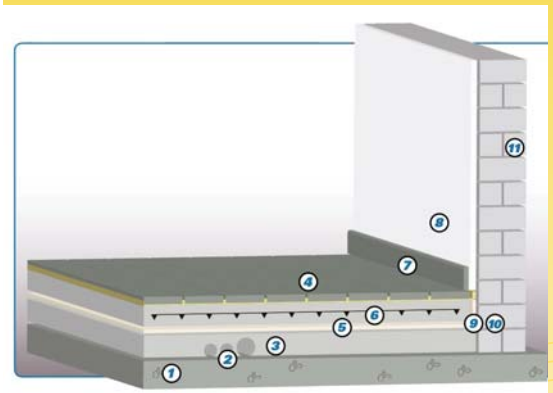
Spécifications

Valeur acoustique	Atteint un index d'amélioration acoustique de 36 dB avec une couche de remplissage en béton cellulaire et 33 dB avec une couche de remplissage en Betopor et répond ainsi à la norme acoustique NBN S01-400-1 concernant le confort acoustique amélioré pour les immeubles d'habitation en date du 14-04-2009
Rapport du CSTC	DE 631xB445 - AC6904 & AC6905 dd 29/02/2016
Épaisseur	9 mm
Densité	46 kg/m ³
Dimensions	1,20 m x 30 m, rabat de 100 mm inclus
Couleur	gris-blanc
Structure	plat
Valeur Δ	0,035 W/m/°K
Compression	0,003 MPa suivant EN 826 (déformation de 10 %)
Rigidité dynamique	> 5 MN/m ³ après 24 h (NBN EN 29052-1 (1993))
Autres	Élastique Résistant à la plupart des produits chimiques Exempt de HCFC

***Bandes Périphériques assortis: Bandes Périphériques 2x2 Vert**

Acoustic Abrifiber 9 mm

épaisseur	largeur	longueur
9 mm	1,20 m	30 m



1. Dalle porteuse.
2. Conduites.
3. Couche de remplissage :
 - béton cellulaire 7 cm – amélioration de 36 dB.
 - Betopor 7 cm – amélioration de 33 dB.
4. Carrelages ou revêtement souple de sol.
5. Acoustic ABRIFIBER.
6. Chape armée (6 cm).
7. Plinthe.
8. Enduisage.
9. Bandes périphériques 2 x 2 mm vert-blanc sans encoches.
10. Jointure élastique.
11. Maçonnerie.